

Ghoul inspecte les projets de son secteur à Alger

Vingt mille hectares de plus pour le secteur du Tourisme

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3780 - Jeudi 28 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Afin de compenser le déficit en ressources halieutiques

L'Algérie table sur l'aquaculture et les techniques d'élevage

Page 3

Activité du 1^{er} groupement de la gendarmerie de Blida

Priorité à la sécurité des nouvelles cités

Page 2

Round de rupture

Par Mohamed Habili

Annoncé d'abord pour le 25 janvier puis reporté sine die, ce qu'il est convenu, peut-être à tort, d'appeler Genève 3, commence finalement demain, vendredi, à moins d'une semaine donc de la date initialement prévue. Quelques heures de flottement n'auraient pas dû prêter beaucoup à conséquence, si Steffan di Mistura n'avait pas mis fin à l'attente de tout le monde en annonçant un tout autre ordonnancement de la rencontre que celui auquel on s'attendait sur la base de celles qui avaient précédé à Genève en vue d'une solution politique à la crise syrienne, l'une des plus terribles que le monde ait connues depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. C'est à ce moment que l'on a compris qu'en fait de report, il s'agissait surtout de préparer les esprits à une révision à la baisse des objectifs de la rencontre. Certes, comme dans Genève 2, l'émissaire onusien pour la Syrie ne réunit pas l'opposition et le pouvoir autour d'une même table de négociation, mais fait la navette entre les deux délégations. Mais, à la différence de Genève 2, si le régime syrien n'est représenté que par une équipe de négociateurs, il n'en est pas de même de l'opposition, qui elle se présente en rangs dispersés, à l'image du reste de ce qu'elle est sur le terrain. Ainsi donc, l'instance dégagée lors de la conférence de Riad ne sera pas la seule à parler au nom de l'opposition. Elle n'a pas été la seule à être invitée par Di Mistura.

Suite en page 3

Il a défendu la Constitution et les choix économiques

Sellal répond aux «partisans du pessimisme»



Après plusieurs ministres qui ont souligné les apports du projet de révision de la Constitution par rapport à leurs secteurs, c'était hier au tour du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de défendre ce texte. Une occasion aussi pour lui de répondre aux partisans du pessimisme et aux soupçonneux, tout en défendant les choix économiques du gouvernement. Lire page 3

APW de Tizi Ouzou

Le wali dévoile son plan d'action

Page 4



Afin de susciter un «renouveau salvateur» du théâtre Les critiques appellent à impliquer l'université

Page 13

Activité du 1^{er} groupement de la gendarmerie de Blida

Priorité à la sécurité des nouvelles cités

■ Le renforcement du dispositif de lutte pour faire face aux menaces criminelles dans les wilayas du centre du pays et plus particulièrement au sein des nouvelles cités d'habitations, relève d'une priorité de l'heure pour la Gendarmerie nationale. Une mesure qui a donné ses fruits sur le terrain et qui a contribué au maintien de l'ordre public.

Par Louiza Ait Ramdane

Lors d'une conférence de presse au siège du 1^{er} Commandement régional de la Gendarmerie nationale sis à Blida et dont la compétence s'étend sur le territoire des onze wilayas du centre du pays, le général Abdou Abdelfafidh, commandant du 1^{er} commandement régional de Blida a relevé le niveau de l'action opérationnelle de la gendarmerie afin de maintenir l'ordre public et garantir une sécurité optimale des personnes et des biens. Ceci à travers le recours à la mobilisation de l'ensemble des moyens et matériels dont disposent les unités de la corporation opérant dans les wilayas du centre du pays. La sécurisation des nouvelles zones d'habitations, plus particulièrement dans les wilayas d'Alger et Blida où ont été érigées de nouvelles cités demeure une priorité pour la GN. Ce qui a contribué à démunir les actes de vol et de crime et délits contre les biens et les personnes au niveau de ces nouvelles habitations, a indiqué le général.

D'ailleurs, quatre nouvelles compagnies de gendarmerie ont été mises en place au niveau des quartiers (Chaïbia, Sidi Slimane, Sidi M'hamed, Eramdania), en plus de cinq unités de sécurité et d'intervention qui sont désormais opérationnelles de plusieurs quartiers d'Alger et de Blida. Un effectif de 26 149 gendarmes ont été mobilisés pour la circonstance, notamment les grandes opérations de relogement dans la wilaya d'Alger au nombre de six.

Le crime organisé en hausse durant 2015

Nous apprenons par ailleurs que plus de 6 191 individus, impliqués dans différentes affaires criminelles perpétrées dans le centre du pays, ont été arrêtés par les services de la



Gendarmerie nationale au cours de l'année 2015. Quelque 2 078 enquêtes ont été menées durant cette même période et qui ont abouti à la mise en détention de 6 191 personnes fait ressortir en outre le bilan d'activité du 1^{er} Commandement régional de la gendarmerie.

Ces enquêtes se répartissent à raison de 2 201 affaires relatives au crime organisé, selon la même source qui a relevé une hausse de 21,69%, dans les affaires de crime organisé, comparativement à l'année dernière.

Le trafic de drogue est classé en tête de liste des actes criminels, avec 1 407 affaires et l'arrestation de 2 271 personnes, ayant permis la saisie de 213 960 kilos de kif traité, 1,53 kg de cocaïne et 73 696 comprimés de psychotropes. La sonnette d'alarme a été tirée et la lutte a été intensifiée sur cette drogue

par le groupement de la GN.

Toujours en matière de crime organisé, le bilan fait état de 579 affaires relatives au trafic d'armes et de munitions, ayant conduit à l'arrestation de 1 004 individus et la saisie de 59 fusils de chasse, 11 991 munitions (cartouches et 20 armes artisanales) et de deux pistolets.

Par ailleurs, les différents services de la gendarmerie ont eu à traiter 7 740 affaires liées à l'atteinte aux personnes et 8 950 atteintes contre les biens.

Le faux et usage de faux attire également l'attention des uns et des autres car pas moins de 30 affaires ont été traitées et la section de recherches a présenté à la justice 55 personnes.

Sur un autre volet, la brigade économique du groupement de gendarmerie de Blida a traité 36 affaires liées au crime économique, un phénomène qui reste

à tout le moins inquiétant et laisse méditer sur le comportement malfieux de certaines personnes qui ne reculent devant rien pour s'enrichir.

Un demi-million d'Algériens sans permis de conduire

Enfin, le commandant du groupement de gendarmerie de Blida déplore les pertes humaines causées par les accidents de la circulation quand bien même des mesures coercitives ont été prises pour faire éviter aux citoyens cette hécatombe. Néanmoins, un recul a été constaté dans les accidents de la circulation, selon le même bilan qui a fait part d'une baisse -1 297 en la matière, comparativement à l'année 2014. Certaines causes telles que l'excès de vitesse ou encore l'inobservation

du code de la route demeurent encore les principales causes.

Le commandant rappellera l'utilisation du radar comme moyen subversif tout en appelant à la culture du conducteur et du citoyen en général, informant qu'un demi-million de permis de conduite ont été retirés pour une période allant de 3 à 6 mois, aux fauteurs notamment ceux qui font dans l'excès de vitesse et au non-respect du code de la route.

51 cas d'abus sexuel contre mineurs

Le groupement de gendarmerie de Blida a enregistré durant l'exercice précédent, dans les 11 wilayas du centre, 51 cas d'abus sexuel sur mineurs et 20 cas d'enfants en danger moral, ainsi que 09 cas d'incitation à la débauche des mineurs.

L. A. R.

Ghoul inspecte les projets de son secteur à Alger

Vingt mille hectares de plus pour le secteur du Tourisme

S'assurant du bon déroulement des projets de son secteur à Alger, le ministre du Tourisme a souligné hier que «34 000 hectares étaient réservés au foncier touristique auparavant. Cette année, on a rajouté pas moins de 20 000 hectares». En visite à Alger, le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, a indiqué que son département accorderait d'importantes facilités à même d'encourager les investissements dans le domaine touristique dans les différentes régions du pays. Cette année, 20 000 hectares ont été rajoutés pour le foncier touristique, souligne le ministre, assurant que les projets touristiques en cours d'étude, ont besoin de beaucoup de surface. Rendant visite à l'hôtel El Azazi dans la commune de

Kouba, un hôtel qui s'étale sur une surface de 633 54 m², il compte 55 chambres standard, 2 suites et 114 lits, selon son directeur, «El Azazi est en phase de finalisation», et sera réceptionné fin février. Le ministre a ensuite inspecté le projet de réalisation de l'hôtel «Lamara's» dans la même commune ; il sera réceptionné en mars 2017. M. Ghoul a souligné l'importance d'intégrer la touche algérienne dans la décoration de ces hôtels. «Il faut intégrer la touche algérienne dans la décoration de vos hôtels». Il a déclaré que les travailleurs dans le domaine de l'hôtellerie doivent tous «sans exception», être formés dans les établissements professionnels de tourisme. «Pour un service impeccable, il faut une bonne formation du personnel».

Le ministre a ensuite inspecté le travail de certains artisans dans la commune de Réghaia où il a rappelé que l'Etat donnait beaucoup d'importance au travail des artisans " l'état compte sur vous, le soutien à l'innovation, à la production nationale et à l'industrie artisanale continueront à être assurés par l'état sur plan financier, l'amélioration de la qualité des produits et l'ouverture de nouveaux espaces commerciaux quelque soient à l'intérieur et à l'extérieur du pays", a-t-il indiqué. Selon le ministre, le soutien de l'Etat aux artisans se fait en tenant considération plusieurs aspects liés, notamment à l'innovation, la qualité du produit ainsi que la carte de l'artisanat, en sorte de cibler les filières d'investissement et booster la production

nationale pour l'orienter vers l'exportation. Pour le ministre, le programme d'exportation tracé par les pouvoirs publics consiste à encourager les producteurs locaux à l'innovation, la valorisation des spécificités du produit algérien, l'amélioration de la qualité de formation et le tri des meilleurs produits destinés à l'exportation. Et pour améliorer le secteur du Tourisme, M. Ghoul a affirmé que «nous avons décidé de collaborer avec d'autres secteurs tels que le secteur de l'Agriculture, la Jeunesse et les Sports. Le ministre a rappelé que «la wilaya d'Alger compte plus de 19 000 lits et dans les jours à venir, on s'attend 25 000 lits et dans quelques années on arrivera à 50 000 lits».

Thinhinene Khouchi

Il a défendu la Constitution et les choix économiques

Sellal répond aux «partisans du pessimisme»

■Après plusieurs ministres qui ont souligné les apports du projet de révision de la Constitution par rapport à leurs secteurs, c'était hier au tour du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de défendre ce texte. Une occasion aussi pour lui de répondre aux partisans du pessimisme et aux soupçonneux, tout en défendant les choix économiques du gouvernement.

Par Nacera Chennafi

En visite de travail dans la wilaya de Laghouat, Sellal a déclaré que le projet de révision constitutionnelle présente un nouveau projet de société qui renforce l'Etat à travers la consolidation des libertés individuelles et collectives. Il a souligné également que le texte «attribue plus de prérogatives au Parlement, ainsi qu'à l'instance de contrôle». En taclant l'opposition sans la citer directement, Sellal dira que le travail et l'espoir sont la meilleure réponse aux partisans du pessimisme et aux soupçonneux. Sur le plan économique, il a indiqué que le secteur industriel commence à changer et que des efforts sont déployés en matière d'investissement, public et privé, et permettront, dans les deux prochaines années, d'atteindre l'autosuffisance en ciment. Il a ajouté que de nombreux projets dans ce domaine ont été relevés et d'autres le seront bientôt et permettront de satisfaire les besoins du marché national et d'envisager l'exportation. Selon le Premier ministre, le défi de la maîtrise du dossier du ciment a été relevé, tout comme celui du fer. Il a appelé à s'orienter maintenant vers le développement de l'agro-industrie. Au total, 215 projets d'investissement ont été approuvés durant l'année 2015 par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de la wilaya.

Une rencontre consacrée à l'agriculture la fin mars

Dans un contexte de crise financière causée par la chute des prix du pétrole avec un effet



P.M.D. R. médecine de Laghouat, d'une capacité de 2 000 places. A cette occasion, Sellal a appelé les parties concernées à ne pas limiter cette faculté aux étudiants des wilayas de Laghouat, Ghardaïa et Djelfa, mais à veiller, pour la prochaine rentrée, à attirer ceux d'autres wilayas du Sud, à l'instar de Tamanrasset et Illizi et les nouvelles circonscriptions administratives d'In-Salah et El-Menea. Il a rappelé que l'ouverture de facultés de médecine dans plusieurs wilayas du Sud constitue l'un des engagements pris par le président de la République et qui s'est concrétisé dans cette wilaya. Il a visité le club culturel et scientifique «Phoenix» où lui ont été exposés des modèles d'innovations scientifiques d'étudiants. Sellal a valorisé ce type de capacités créatrices, invitant à les exploiter dans le cadre de la stratégie de diversification de l'économie nationale, tout en assurant de la disposition de l'Etat à soutenir ces projets à travers les mécanismes publics de soutien à l'emploi. Il a invité à réfléchir, avec l'environnement industriel, sur les modalités d'une meilleure exploitation de ces innovations dans le pays et à l'étranger.

La daïra d'Aflou sera promue wilaya déléguée en 2016

La daïra d'Aflou, située au nord-ouest de la wilaya de Laghouat, sera promue au statut de wilaya déléguée durant l'année 2016, a annoncé hier le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de sa visite de travail à Laghouat. Cette wilaya déléguée s'ajoutera aux dix wilayas déléguées créées en 2015 dans le sud du pays, un dispositif qui sera étendu à la région des Hauts-Plateaux en 2016. N. C.

direct sur les réserves de change de l'Algérie, le gouvernement semble miser sur l'agriculture. A ce propos, une rencontre regroupant l'ensemble des acteurs de ce secteur est attendue pour la fin du mois de mars prochain, selon Sellal. Selon ce dernier, la solution réside dans les grandes surfaces et la mécanisation de l'agriculture, en insistant sur l'utilisation de moyens modernes de développement de la production et l'octroi de facilités aux jeunes désirant se lancer dans l'activité agricole. En outre, il a inauguré l'annexe du Centre national de production des titres

et documents sécurisés. Sur site, Sellal a annoncé le lancement samedi prochain de l'opération de délivrance des cartes nationales d'identité biométriques, à commencer par les candidats au baccalauréat, avant de passer à l'élaboration du permis biométrique. Il a mis l'accent sur la nécessité d'offrir toutes les facilités en matière de prestations administratives. Sellal a également inauguré le Centre national de recherche en sciences islamiques et civilisation, créé en mai 2015, pour un coût de plus de 300 millions DA. Enfin, il a inauguré la faculté de

Afin de compenser le déficit en ressources halieutiques

L'Algérie table sur l'aquaculture et les techniques d'élevage

Malgré ses potentialités, la côte algérienne fait preuve d'une faible productivité en matière de poisson. Devant ce fait, les autorités se sont engagées à mettre en place des mesures incitatives dans la perspective d'atteindre l'autosuffisance en la matière. En effet, disposant d'un littoral de 1 200 km de longueur, l'Algérie n'arrive, paradoxalement, à produire que 100 000 tonnes de poisson/an, une protéine rendue, aujourd'hui, inaccessible aux ménages à modeste revenu. La couverture de ce déficit en poisson ne peut être assurée par la pêche maritime. Afin de suppléer aux apports de la pêche, l'Etat a mis sur pied diverses actions visant le développement de l'aquaculture dans le cadre de son programme de réformes économique et sociale. S'exprimant sur ce sujet, le chef de cabinet du ministère de l'Agriculture, du

Développement rural et de la Pêche, a déclaré hier sur les ondes de la Radio nationale que l'effort était désormais concentré sur le développement de l'aquaculture et de la pisciculture, afin d'augmenter la production et rattraper ce déficit. Selon lui, ces techniques d'élevage pourraient permettre de porter les quantités de poisson à 180 000 tonnes et répondre, ainsi, à la demande du marché national. Revenant à la modestie des prises opérées ces dernières années, il a expliqué que l'augmentation du nombre des embarcations de pêche, estimées actuellement à 4 500, n'aura finalement aucun impact sur l'évolution de la production qu'il s'agit de maintenir en gérant les stocks de manière durable. Des pratiques spéculatives observées sur le marché du poisson donnant lieu aux prix effrontément élevés auxquels sont cédées certaines

espèces, telles la sardine (entre 400 et 700 dinars le kg), le représentant du ministère de l'Agriculture les a qualifiées de «marginales». Se voulant malgré tout optimiste, il a considéré qu'en ajoutant aux 20 fermes aquacoles et piscicoles actuelles une cinquantaine, à l'horizon de 2019, il sera non seulement possible de répondre à une partie des besoins du marché par l'ajout de 20 000 tonnes de poisson, mais en plus de créer quelque 40 000 emplois. Outre le fait que le pays importe, chaque année, 35 000 tonnes de poisson congelé, M. Neghli a tenu, par ailleurs, à signaler que le quota de thon à pêcher par l'Algérie a été fixé à 450 tonnes pour l'année 2016 contre 370 tonnes l'année précédente, des quantités appelées à être exportées majoritairement vers le Japon qui en est le plus gros consommateur.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Round de rupture

suite de la page Une

De sorte que celui-ci ne se déplacera pas entre deux salles, mais selon toute vraisemblance entre plusieurs. Lors des deux rounds précédents, outre qu'elle était unie, l'opposition n'entendait discuter que d'une seule chose : de la mise en place de l'instance chargée de diriger la transition. Si elle se donnait la peine de se rendre à Genève, c'était à la condition que Bachar Al Assad n'ait aucun rôle à partir de ce moment. En somme, pour elle, la négociation se résu-rait à ceci : au départ du président syrien et de son régime et à leur remplacement par un pouvoir de transition prélevé en son sein. A l'évidence, tels ne sont pas les objectifs poursuivis par l'émissaire onusien. Ne venant pas dans le prolongement des deux rounds précédents, mais plutôt en rupture avec eux, la rencontre devant débiter vendredi ne devrait pas s'appeler Genève 3. Il n'y a d'ailleurs que les médias qui lui donnent cette appellation, pour des raisons de commodité notamment. Même si officiellement ses références restent Genève 1 et Genève 2, d'avantage d'ailleurs celui-là que celui-ci, ses véritables antécédents sont les réunions de Vienne. Il semble bien en tout cas que Di Mistura ne soit tenu que par leurs résultats et recommandations, pas du tout par les pourparlers de Genève, d'autant qu'ils ont tourné court. La rupture est manifeste en ce qui concerne ce point crucial qu'est l'avenir de Bachar Al Assad. Il n'est pas question cette fois-ci de tout faire dépendre de son départ, d'en faire un préalable, sans quoi les négociations se trouvent dépourvues d'objet, du moins aux yeux de l'opposition. Le président syrien, et partant le régime qu'il coiffe, ne sont pas à Genève pour transmettre le pouvoir à l'opposition, et s'en aller ensuite, mais pour négocier un modus vivendi, par définition durable, avec cette dernière. Là aussi, donc, complet renversement de perspective par rapport aux deux rencontres précédentes. Par ailleurs, ce nouveau round n'est pas tenu par un calendrier court. Il n'est pas conçu pour durer quelques jours, quelle que soit sa tournure, qu'il ait abouti ou qu'il ait échoué. Mais pour se prolonger aussi longtemps qu'il serait nécessaire. Di Mistura n'ambitionne pas un accord de paix dans l'immédiat, mais de réaliser des objectifs intermédiaires, à caractère humanitaire dans un premier temps, dans les zones de combat où des populations sont assiégées et manquent de tout. Il sait que pour tout le reste cela ne dépend pas de lui, mais d'une part des accords passés entre les Etats-Unis et la Russie, et de l'autre des fortunes de la guerre.

M. H.

Béjaïa

Les projets de l'enseignement supérieur sous la loupe du wali

■ Le wali accélère la préparation de la prochaine rentrée universitaire avec les autorités du secteur. Afin de réunir les conditions nécessaires dans la perspective du jour «J», il a fait le tour, ces derniers jours, des structures et infrastructures en cours de réalisation afin de voir et la qualité et l'avancement des travaux en cours.

Par Hocine Cherfa

Accompagné du recteur ainsi que des directeurs de l'exécutif concernés, il a examiné le déroulement des travaux des nouvelles infrastructures universitaires en cours de construction au pôle universitaire d'El-Kseur (faculté des sciences économiques) où il s'est rendu en premier. Cette faculté compte 6 000 places pédagogiques. Elle a été lancée en 2012 pour un coût de 231 milliards de centimes. Le taux d'avancement des travaux est «appréciable». «Un changement positif» a été constaté par le wali sur place. Lequel estime que depuis «sa première visite les choses ont beaucoup avancé», de son avis même. Il a, d'ailleurs, remercié le recteur pour «les efforts» qu'il a consentis dans le «suivi» du cours des travaux. Il s'est rendu ensuite au campus d'Amizour où il a discuté avec les responsables des entreprises chargées de la réalisation du projet. «Ces derniers ont été soumis à un forcing pour livrer les parties restantes des projets dans les délais fixés précédemment, à savoir la



fin du mois de mars», selon la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter: «ces infrastructures sont à même de permettre à l'université de Béjaïa d'accueillir les nouveaux étudiants dans les conditions les plus optimales». Le wali a donné instruction au chef de daïra d'Amizour afin de lancer une opération de nettoyage de grande envergure au campus d'Amizour en collaboration avec les services de l'APC ainsi que des entreprises qui interviennent sur les lieux. Ensuite il a poursuivi son périple vers le campus d'Aboudaou où un exposé sur l'aménagement de l'entrée principale de l'établissement lui a été déroulé par un bureau d'études. Des travaux d'aménagement qui ont été décidés par lui-même après avoir lancé l'opération de

démolition des kiosques et baraques illicites construits sur les lieux, ce qui a permis de récupérer un espace important pour la réalisation d'une clôture ainsi qu'un parking. Le wali a inspecté le projet de réalisation d'un centre national de recherche sur la langue et la culture amazighes dont les travaux ont commencé en décembre 2014 et qui ont atteint les 60% et qui seront menés dans un délai contractuel de réalisation s'étalant sur 24 mois avec un coût de 33 milliards de centimes. Cette infrastructure comprend 5 salles pédagogiques, 14 laboratoires, une salle d'audiovisuel et une salle pour séminaires. Le wali a insisté auprès des responsables de l'entreprise d'accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet rapidement pour pouvoir

accueillir un colloque international sur la «Confection de dictionnaires monolingues amazighes» du 12 au 14 mars prochain à l'initiative du Haut-commissariat à l'amazighité. Au niveau du campus de Targua Ouzemour, le directeur de l'Algérienne des eaux a exposé le projet de réalisation d'un réservoir de 250 m³, pour l'alimentation du campus en eau potable et qui va mettre fin au souci hydrique dont souffrent l'établissement et, par ricochet, les étudiants voire le personnel et les professeurs qui ne cessent de relever ce problème. Il a également inspecté les projets de réalisation du centre de recherches en technologie agroalimentaire et celui d'innovation et du transfert de technologie. «Il s'est dit satisfait de l'état d'avancement de ces projets qui

enregistrent une évolution appréciable», souligne-t-on. Le premier responsable de la wilaya a insisté auprès du recteur et du directeur des équipements publics de la wilaya afin d'assurer le suivi et faciliter la tâche aux entreprises qui ne cessent de soulever les difficultés d'ordre bureaucratique pour «excuser leur retard», comme le retard des paiements, le laisser-aller des bureaux d'études, etc. D'ailleurs, un bureau d'études a fait les frais de son manque de sérieux. Son contrat a été, tout simplement, rompu. «Des entrepreneurs n'ont pas manqué de remercier le wali suite au règlement des situations financières qui ont, longtemps, été bloquées», relève-t-on.

H. C.

APW de Tizi Ouzou

Le wali dévoile son plan d'action

Le wali de Tizi Ouzou Brahim Merrad a dévoilé, mardi, les grandes lignes de son plan d'actions visant à remettre en marche la machine du développement de la wilaya de Tizi Ouzou confrontée essentiellement au problème du manque de foncier aggravé par les oppositions des propriétaires des terres même quand celles-ci ont fait l'objet d'expropriation. Le wali, qui s'exprimait à la clôture des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a relevé d'énormes retards qu'accusent de nombreux projets dont les plus structurants ayant fait l'objet d'un débat à l'occasion, pour différentes raisons. Il a suggéré que pour l'année 2016, la priorité sera accordée à l'assainissement de toutes les opérations en souffrance d'autant plus que la wilaya n'est dotée, austérité oblige, pour l'exercice en cours que de 40% de l'enveloppe qui lui avait été allouée en 2015. Brahim Merrad a annoncé que la wilaya n'a bénéficié d'aucune nouvelle opéra-

tion dans le cadre sectoriel pour cette année hormis la réévaluation des enveloppes allouées aux projets en cours de réalisation. Il a à l'occasion invité les élus à dégager les actions prioritaires au niveau des communes compte tenu de la révision à la baisse des finances destinées aux plans communaux de développement. Poursuivant son intervention, le wali a expliqué l'importance d'élaborer une nomenclature des projets en cours et constituer une banque de données de la wilaya. Comme il a appelé à l'actualisation des instruments d'aménagement du territoire en les adaptant aux réalités socio-économiques de la wilaya. Comme à toutes ses sorties, Brahim Merrad a brandi la force publique et de la loi pour lever certaines oppositions sans fonder à la réalisation de certains projets. Il a cité l'exemple du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Aghribs qui sera réalisé sur son site sans aucune concession aux opposants. Dans le

même sillage, il a annoncé le gel du CET de Timizart en raison des restrictions budgétaires alors que celui de Boubhir sera délocalisé à Mekla après accord des différentes parties. S'agissant des zones industrielles de Souamaa et Tizi Ghéghif-Draa El-Mizan, le chef de l'exécutif a soutenu que les contraintes qui freinent leur lancement viennent d'être levées. Le wali n'a pas manqué de revenir sur la zone d'activités de Tala Athmane (Tizi Ouzou) qu'il a qualifiée de «lieu de débâche» avant d'appeler les élus à la conjugaison des efforts afin de lui redorer le blason et la remettre à sa vocation.

Par ailleurs, plusieurs directeurs ont été interpellés par des élus de l'APW durant la session du mardi. La santé, sports et jeunesse, l'environnement, l'emploi, les domaines, les forêts, les transports, les travaux publics, l'hydraulique, Algérie Télécom et d'autres secteurs ont été abordés durant ce débat.

Hamid M.

Transport/Trains de grandes lignes La SNTF instaure la réservation par internet

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (SNTF) mettra en place, à partir du 28 janvier en cours, un nouveau titre de transport exclusivement pour les trains de grandes lignes permettant une réservation par Internet, a-t-elle annoncé mercredi dans un communiqué.

Mis en place à titre d'essai, ce système entre dans le cadre de la modernisation et l'amélioration des prestations de la SNTF, a-t-elle indiqué. Cette opération, qui sera mise en œuvre progressivement, sera appliquée, en premier lieu, au niveau des deux gares-pilotes d'Agha (Alger) et d'Oran assurant les trains inter-villes ouest, avant d'être généralisée à l'ensemble des gares au niveau national.

La nouvelle service permettra à la clientèle «de bénéficier des multiples facilitations accordées par la réservation en ligne et de recueillir auprès des gares toute information à même de répondre à ses attentes», a précisé le communiqué.

Ainsi, le client peut, entre autres, obtenir la réservation en ligne de son billet en temps réel sur le site web de la SNTF (www.sntf.dz).

Safy T.

Commerce extérieur

La facture d'importation de sucre en recul

■ Le coût des importations de sucre a reculé de 17% en 2015 par rapport à l'année d'avant, tandis que les quantités importées sont restées quasiment inchangées (+0,44%).

Ph.D. R.



Par Salem K.

Les importations de sucre (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état

solide) ont diminué à 714,76 millions de dollars (usd) en 2015 contre 861,04 millions usd en 2014, a appris l'APS auprès des Douanes.

Quant aux quantités des importations de sucre, elles ont légèrement augmenté en se chiffrant à 1,93 million de tonnes (mt) contre 1,92 mt, selon le

Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Ainsi, le coût des importations de sucre a reculé de 17% en

2015 par rapport à l'année d'avant tandis que les quantités importées sont restées quasiment inchangées (+0,44%). La facture a diminué dans le sillage de la baisse des prix à l'importation des sucres roux et blanc sur les marchés mondiaux, en raison d'une meilleure récolte de canne à sucre que prévue et d'une dépréciation de la monnaie brésilienne par rapport au dollar. Premier producteur mondial de sucre, le Brésil a tablé sur une récolte record de canne à sucre de 604 millions de tonnes sur 2015-2016, la canne étant à l'origine de 80% de la production mondiale de sucre.

L'autre facteur favorable à la baisse des cours mondiaux est l'estimation favorable de production de sucre en Inde qui en est devenu le deuxième producteur mondial et en sera exportateur net en 2016.

Ainsi, le prix à l'importation du sucre roux par l'Algérie est passé à 358 dollars/t durant les 10 premiers mois de l'année 2015 contre 430 dollars/t durant la même période en 2014, alors que celui du sucre blanc a diminué à 506 dollars/t contre 622 dollars sur la même période, avait indiqué une analyse récente élaborée par le ministère du Commerce. S. K./APS

Conseil national économique et social (CNES)

Rencontre sur le développement humain 2013-2015

Le Conseil national économique et social (Cnes) organisera, lundi prochain, une rencontre sur son «Rapport sur le développement humain» pour la période 2013-2015, a indiqué hier cette institution dans un communiqué. Outre les indicateurs et analyses abordés dans les formats classiques propres à l'approche du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en matière de développement humain, «ce rapport épouse une thématique centrale en ce sens qu'il se

trouve adossé à la perspective axiale de savoir "quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ?", précise le communiqué. Cette rencontre se tiendra en présence notamment des principaux ministres statutairement concernés par ce rapport, l'ensemble des parties prenantes nationales incluant les représentants des organisations patronales et syndicales, des représentants des organisations de la société civile et des experts

nationaux ainsi que des personnalités indépendantes. Les représentants résidents des agences exécutives relevant du Système des Nations unies, accréditées en Algérie, prendront également part à cette rencontre. Un débat interactif autour du rapport sera animé et encadré par des panels comprenant des experts nationaux en la matière ainsi que des spécialistes internationaux, précise la même source.

Faika L.

Schiste

Les producteurs américains risquent une accélération des faillites

Les producteurs américains de pétrole de schiste subissent violemment la chute des cours du brut et risquent une accélération des faillites en 2016, préviennent des experts de la banque VTB. «Une hausse brutale des faillites semble inévitable pour 2016», ont prévenu des experts de la banque VTB, se faisant l'écho de chiffres du cabinet AlixPartners selon lesquels les producteurs américains de pétrole et de gaz perdent actuellement deux milliards de dollars chaque semaine. Entre 2010 et 2015, ce type de pétrole est passé de quelques centaines de milliers de barils par jour (bj) à plus de quatre millions pour représenter désormais la moitié de la production américaine d'or noir, selon les estimations du département de l'Énergie (DoE). Selon le cabinet d'avocats Haynes and Boones, plus de 40 producteurs américains de pétrole et de gaz ont déposé le bilan en 2015, avec une accélération en décembre, avant même la plus récente chute des cours. Indicateur majeur de l'activité pétrolière américaine, le nombre de puits actifs de forage est actuellement inférieur de 60% à la même époque de 2015, et la chute est encore plus marquée dans les gisements centrés sur le schiste, comme la formation texane d'Eagle Ford. «A

moins que les cours se mettent à flamber, l'activité de forage va continuer à décliner, probablement jusqu'au milieu de l'année», anticipe James Williams, de WTRG Economics. Pourtant, les observateurs s'étonnent de voir la production américaine rester élevée, quand bien même cela n'est pas seulement dû à la résistance des gisements de schiste mais aussi à une accélération de la production dans le golfe du Mexique. «Le marché a perdu confiance dans l'idée que la production américaine de pétrole de schiste baisserait assez vite pour assurer cette année le début d'un rééquilibrage mondial», rapportent les experts de Société Générale. Pour certains analystes, cette résistance s'explique par la pression exercée par les créanciers pour rentrer dans leurs fonds, au moment où l'on craint une destabilisation du secteur financier à cause de la chute des cours. «Les créanciers poussent les producteurs à relever leur offre au maximum, pour que des intérêts soient versés le plus longtemps possible, même si les pertes s'accroissent», précisent les experts de VTB. «Mais quelque chose devrait bientôt finir par céder». Selon les chiffres du DoE, les producteurs américains de pétrole sur terre, par opposi-

tion aux gisements les plus traditionnels en mer, consacraient déjà à mi-2015 un taux de 80% de leur trésorerie à rembourser leur dette, contre moins de la moitié début 2012. Certains analystes expliquent aussi cette résistance par la capacité d'adaptation de l'industrie du pétrole de schiste. «Par rapport au pétrole conventionnel, le schiste américain bénéficie de cycles d'investissements plus courts et moins chers, ce qui le rend plus réactif aux cours», explique AlixPartners. «Ces groupes ont revu drastiquement leurs structures de coûts et pris des mesures pour réaligner leurs dépenses avec une activité moins importante, ce qui devrait améliorer leur situation en 2016». Selon AlixPartners, qui se base sur une centaine de producteurs américains, ce seuil a déjà été abaissé d'un tiers depuis la fin 2014 et pourrait tomber à environ 37 dollars le baril à Eagle Ford, mais ce minimum est à peine inférieur aux prévisions du DoE sur le niveau des cours en 2016. «Beaucoup de groupes seraient soulagés par un pétrole à 50 dollars, mais ce serait encore coûteux pour eux... Il faudrait remonter à 75 dollars pour gérer l'ensemble du secteur», conclut M. Williams, jugeant très improbable un tel rebond. Ghani Y.

Pétrole

Progression des cours à New York

LES COURS du pétrole ont nettement progressé mardi où le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en mars a pris 1,11 dollar à 31,45 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Après une période de chute au plus bas depuis 2003, le marché pétrolier se montre très hésitant depuis la fin de la semaine dernière, avec un bond de près de 10% vendredi, une nette baisse lundi, puis une franche reprise ce mardi. «On entend dire que la Russie et l'Opep envisagent de coopérer pour stabiliser les cours», a mis en avant l'analyste Kyle Cooper, estimant que «c'est probablement le principal facteur». Alors que l'excès d'offre a largement contribué à plomber le marché depuis 2014 et que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a donné un nouveau coup de boutoir aux cours fin 2015 en s'abstenant de se fixer des objectifs chiffrés, l'agence de presse russe Tass a rapporté que le géant pétrolier Lukoil avait demandé au Kremlin de travailler à un accord de production avec le cartel. «Si c'est vrai, c'est une grande nouvelle», a jugé pur sa part l'analyste David Hufton. Hani Y.

Ouargla

Inauguration d'une ferme aquacole d'élevage de crevettes

■ La nouvelle ferme expérimentale d'élevage de la crevette, implantée dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km de Ouargla), a été inaugurée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ahmed Ferroukhi.

Par Salim L./APS



PH > D. R.

Cette ferme d'élevage de la crevette d'eau douce est un projet économique d'envergure qui constituera un pôle de développement pour l'activité aquacole dans la région, a affirmé le ministre lors de la cérémonie inaugurale. Fruit d'une coopération réussie entre l'Algérie et la Corée du Sud, cet investissement est appelé également à transmettre l'expérience technique et d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de l'élevage de la crevette d'eau douce, a-t-il ajouté. Le ministre a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur la nécessité d'encourager la formation dans les diffé-

rentes filières aquacoles, notamment la pratique de la pisciculture artisanale, en collaboration avec l'université et les centres de recherche spécialisés. D'une capacité de production de 20 à 30 tonnes/an de crevette à patte blanche (*Litopenaeus vannamei*), cette ferme est composée de diverses installations, dont un centre de recherche technique, des bassins d'élevage et d'autres d'engraissement, d'une unité de fabrication d'aliments et de trois laboratoires (génétique, microbiologie et qualité de l'eau), selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Ce projet, qui entre dans le

cadre des efforts menés par les pouvoirs publics pour diversifier l'investissement créateur de richesse, permettra aussi de créer une vingtaine d'emplois, notamment pour des cadres universitaires, a-t-on signalé. Piloté par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en collaboration avec l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA), avec l'appui technique de l'institut coréen des sciences de la pêche (NIFS), ce projet a été réalisé pour un montant de 427 millions DA dégagé du programme de soutien à la croissance économique, et d'un apport en

devises de 6 millions de dollars US de l'agence KOICA. Les travaux de réalisation de cette ferme, qui occupe une superficie globale de 10 hectares, ont été confiés à l'entreprise coréenne «Halla», avec le concours d'une douzaine d'entreprises privées, selon la fiche technique du projet. Dans la même commune de Hassi-Benabdallah, le ministre a ensuite visité une huilerie moderne d'une capacité de traitement de 1 000 quintaux, fruit d'un investissement privé appuyé par le Fonds national de développement agricole (Fnada).

S. L./APS

Aïn Defla Plus de 1,5 million de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison récoltés

AU TOTAL, 1 671 200 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison ont été récoltés à Aïn Defla depuis fin novembre 2015, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette quantité a été récoltée sur une superficie de près de 6 600 ha, soit 60% de la superficie totale réservée à la pomme de terre de saison qui, elle, est de 9 900 ha, a indiqué Amar Saâdi, responsable des statistiques à la DSA, faisant état d'un rendement de 267 qx à l'hectare. L'objectif escompté au terme de la campagne d'arrachage de la pomme de terre d'arrière-saison (en mars) consiste à réaliser une production de 2,5 millions de qx, a précisé M. Saâdi, relevant que l'opération se déroule dans des conditions climatiques favorables. La production de la pomme de terre, dont la wilaya de Aïn Defla assure quelque 35% des besoins nationaux, est notamment concentrée dans les régions de Djendel, Arrib, Bourached, Aïn Soltane, Abadia et Bir Ould Khelifa, a-t-on noté.

N.T.

Tiaret Rencontre sur l'importance des assurances agricoles

L'IMPORTANCE des assurances au profit des agriculteurs et des opérateurs du secteur a été mise en exergue lors d'une rencontre à Tiaret. Les intervenants à cette rencontre, organisée par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), ont situé les avantages des assurances agricoles qui offrent aux fellahs une protection sociale et économique. Le directeur local de la CRMA, Mohamed Mahi, a souligné que cette caisse offre toutes sortes d'assurances couvrant les risques agricoles, les catastrophes naturelles et les personnes, en leur ouvrant droit à d'importantes indemnités. Dans le cadre de la coopération avec la Caisse nationale d'assurance sociale des non salariés (Casnos), les assurés peuvent bénéficier d'un contrat global englobant une couverture sociale et sanitaire et des indemnités sur les pertes humaines et matérielles, a-t-on rappelé. La directrice de la Casnos à Tiaret a indiqué, dans ce sens, que les nouvelles lois accordent aux agriculteurs la possibilité de rattraper les années sans assurances à partir de 1995. Elle a également fait savoir que les cotisations pourront être multipliées à 20 fois le salaire minimum pour assurer une bonne pension de retraite.

R.R.

Tissemsilt

Mise en application prochaine du nouveau plan de circulation

Le nouveau plan de circulation de la ville de Tissemsilt sera mis en application prochainement, a-t-on appris du directeur de wilaya par intérim des transports. Par ce plan qui prône une nouvelle organisation et devant être mis à exécution par les services de la commune de Tissemsilt, la direction de wilaya des transports entend réduire les embouteillages particulièrement au niveau des principales artères du chef-lieu de wilaya, dont les rues «Bouloufa-Larbi» et «1^{er}-Novembre», a indiqué Farouk Berber, en marge d'une rencontre consacrée à la présentation de la 4^e et dernière phase de l'étude de ce plan, en présence des responsables concernés. L'étude du plan élaboré

par le Centre national des technologies et consultation, a-t-il ajouté, a permis de cerner tous les points noirs de la circulation dans la ville, de fixer les aires de stationnement et les parkings, surtout à proximité des sièges d'administrations et d'entreprises publiques, ainsi que les signalisations lumineuses, pour une meilleure exploitation des structures à l'instar des gares et stations de transport urbain. Pour sa part, le wali de Tissemsilt, Abdelhamid El Ghazi, qui a souligné, lors de cette rencontre, qu'un test sera effectué pour s'assurer de l'efficacité de ce nouveau plan de circulation, a instruit le président d'APC de Tissemsilt d'accélérer sa mise en œuvre. M. El Ghazi a également insisté sur la contri-

buton de tous les secteurs et instances, services communaux, pour consacrer une culture de la circulation saine auprès des conducteurs. Il a demandé aussi à tous les services dont ceux de l'ordre public de coordonner entre eux et d'échanger les informations en vue d'asseoir un plan de circulation adapté aux normes signalées dans l'étude. Le représentant du Centre national des technologies et consultation, Bouzidi Cherif, a indiqué que l'étude du nouveau plan de circulation a été conçue en consultation avec des partenaires concernés (la commune, la direction des transports, la société civile et les services de la sûreté de wilaya).

Hani A.

Bouira

920 km de réseau de fibre optique réalisés

Un réseau de 920 km de fibre optique a été réalisé à ce jour dans la wilaya de Bouira, permettant aux 45 chefs-lieux de communes d'être raccordés à cette nouvelle technologie, a-t-on appris auprès de la direction locale d'Algérie Télécom. «Jusqu'à présent, un réseau de fibre optique de 920 km a été réalisé dans la wilaya, où cette technologie suscite un grand

engouement des citoyens», a indiqué le directeur local de l'opérateur public des télécommunications.

Grâce à ces réalisations, plusieurs villages et localités isolés de la wilaya sont raccordés au service internet, notamment avec l'installation de 22 stations 4G Lte (long terme évolution) à travers les différentes régions à savoir Bouira, Kadiria,

Semmache (El-Aqjiba), Merkala (Taghzout), Bahalil (Chorfa), Ath Bouaâli (Taourirt), a précisé M. Bouachri. «Tous les chefs-lieux de communes sont raccordés à la fibre optique et de nombreuses localités sont raccordées à ces stations 4G dont plusieurs fonctionnent avec la fibre optique», a-t-il tenu à expliquer. Le même responsable a fait remarquer qu'une forte deman-

de en matière de services internet est enregistrée beaucoup plus dans les régions Est de la wilaya de Bouira, ajoutant que cette année Algérie Télécom prévoyait de réaliser 56 km supplémentaires de réseau de fibre optique en vue de satisfaire la demande croissante et pour atteindre un réseau avoisinant les 1 000 km.

N.O./Agences



Autodétermination au Sahara occidental

La position de la Suède «n'a pas changé»

■ «La position de la Suède reste inchangée vis-à-vis de la question du Sahara occidental occupé», a réaffirmé la ministre suédoise des Affaires étrangères, Malgrete Woolstrom, citée par l'agence de presse sahraouie (SPS).

Par Hatem B.

«La position de la Suède vis-à-vis de la question du Sahara Occidental n'a pas changé», a déclaré M^{me} Woolstrom, en recevant à Stockholm une délégation du Front Polisario, conduite par M'hamed Khadad, membre du secrétariat national, président de la Commission des Affaires étrangères. La ministre suédoise a, à cette occasion, réitéré le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et sa «volonté de contribuer à la réussite des efforts des Nations unies pour une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental».

La diplomate suédoise a, en outre, appelé à poursuivre les consultations de haut niveau pour la coordination entre le Front Polisario et le gouvernement suédois. La délégation a été accueillie par le président du Parlement suédois (Diète nationale), Urban Ahlin, qui a réaffirmé la constance de la position du Parlement et son soutien à la cause sahraouie.

La délégation sahraouie a mis à profit sa visite à Stockholm pour rencontrer de hauts responsables politiques suédois, dont l'ancien vice-président du Parlement (conservateur) et l'ex-



Ph. : DR

ministre de la Défense, la ministre de la Coopération Isabel Louvain, secrétaire général du centre Olf-Palm et ancien ministre Janes Oolbarak.

A cet égard, le secrétaire général du Parti de la gauche, a affirmé la position de son parti en faveur de la lutte du peuple sahraoui, rappelant que le gouver-

nement suédois «doit reconnaître l'Etat sahraoui». Le parti social-démocrate au pouvoir en Suède avait réaffirmé début du mois le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dans une lettre adressée au Front Polisario, le félicitant pour le bon déroulement de son 14^e Congrès. Cette position a été

réitérée au moment où le Parlement suédois s'apprête à examiner la question liée à la reconnaissance du Sahara occidental et l'octroi d'un statut diplomatique à sa représentation à Stockholm, selon les médias. Cela intervient également à l'heure où le gouvernement suédois a entamé un examen de la

politique suédoise relative au Sahara occidental occupé dont le rapport sera présenté courant 2016. Il est à rappeler que le parti social-démocrate avait déposé en 2009 une proposition de loi afin de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Novembre 2012, la Commission des Affaires étrangères du Parlement avait adopté une motion «historique» exhortant le gouvernement à reconnaître la RASD. Cet élan de solidarité remonte en effet à 2008, lorsqu'une délégation du même parti avait effectué une visite dans les camps des réfugiés sahraouis. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Le Sahara occidental, en qualité de membre de l'UA, accorde un intérêt particulier à la consolidation de la paix et de la sécurité en Afrique, à la coopération et au partenariat entre ses Etats membres et à l'intensification des efforts favorisant l'unité et l'union entre ses peuples.

H. B. / APS

L'UA souligne l'importance de fixer une date pour l'organisation du référendum

L'UNION africaine (UA) a appelé à nouveau à fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, soulignant l'importance de relancer les efforts pour parvenir à une solution au conflit sahraoui qui perdure depuis quatre décennies. Dans leurs recommandations sanctionnant les travaux de la 31^e session ordinaire des délégués permanents de l'Union africaine (UA) qui s'est tenue cette semaine au siège de l'UA à Addis-Abeba, les participants ont exhorté l'ONU à fixer une date pour la tenue du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans son rapport annuel sur la situation au Sahara occidental, la présidente

de la Commission de l'UA, Dlamini Zuma, a relevé l'«absence de progrès dans la recherche d'une solution au conflit qui perdure depuis quatre décennies». Elle a rappelé, dans ce sens, que l'UA avait appelé, lors de sa session ordinaire qui s'est tenue en juillet 2015, l'Assemblée générale de l'ONU à fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination afin de relancer le processus de paix. Le Conseil de paix et de sécurité avait également réitéré cet appel lors de sa session organisée le 26 septembre 2015. Dans son rapport adopté par les participants à cette session, M^{me} Zuma a estimé nécessaire de relancer les efforts pour sortir de l'impasse et parvenir à

une solution conforme à la légalité internationale. Concernant l'examen du rapport du comité technique chargé de l'immigration et des réfugiés, présidé par la République arabe démocratique sahraouie (RASD), les délégués des pays membres ont évoqué les derniers développements de la situation humanitaire dans les camps des réfugiés à la suite des intempéries qui ont marqué la région. Le rapport a évoqué les décisions du dernier sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA et celles de l'ONU concernant le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

H.B.

Tunisie

Appel à la grève dans les collèges et lycées

UNE GRÈVE sera observée aujourd'hui dans tous les collèges et lycées secondaires. C'est ce qu'a décidé la commission administrative sectorielle de l'enseignement secondaire, relevant de l'Union générale tunisienne du Travail (Uggt), lors de sa réunion. Joint par la TAP, le secrétaire général adjoint du syndicat de l'enseignement secondaire, Nejib Sallami, a indiqué que cette grève intervient à la suite de la non publication, au JORT, neuf mois après leur signature, des décrets concernant les professeurs d'éducation physique et les professeurs du corps commun. Il est inadmissible, a-t-il estimé, qu'une partie des professeurs bénéficie des accords conclus le 6 avril 2015, alors que les autres, dont le nombre est estimé à 25 mille, en soient exclus jusqu'à ce jour. Il a ajouté que l'annulation de la grève reste tributaire de la publication au JORT de tous les décrets concernant les professeurs d'éducation physique et les professeurs du corps commun et inclus dans les accords du 6 avril 2015.

R.M.

Mauritanie

Un «terroriste» arrêté en Guinée-Bissau renvoyé dans son pays

Un «terroriste» mauritanien condamné à mort, évadé d'une prison de Nouakchott le 31 décembre, a été renvoyé dans son pays, au lendemain de son arrestation en Guinée-Bissau. «La cavale de Saleck Ould Cheikh aura duré quelques semaines et de Mauritanie il est entré au Sénégal puis en Guinée-Bissau», a résumé une source policière mauritanienne de haut rang. La Mauritanie a lancé un avis de recherche contre Saleck Ould Cheikh, condamné à mort en 2011 pour «action terroriste», après une opération à la voiture piégée menée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi)

visant à assassiner le président Mohamed Ould Abdel Aziz. Saleck Ould Cheikh et Mohamedine Ould Samba Ould Bouji, un jeune prédicateur soupçonné de l'avoir aidé dans son évasion, ont été ramenés de Conakry à Nouakchott peu avant 20h00 (locales et GMT), par vol spécial, selon une source aéroportuaire mauritanienne et des images diffusées par la télévision nationale. Quatre personnes, deux Mauritaniens et deux Bissau-Guinéens, ont été arrêtées mardi soir près de la frontière avec la Guinée-Bissau par les gendarmes guinéens, avait auparavant indiqué un porte-parole de

la gendarmerie, le commandant Mamadou Alpha Barry. L'arrestation s'est produite mardi soir à une quinzaine de kilomètres de la ville de Boké, en Guinée, a précisé à Bissau le responsable de la sécurité d'une localité frontalière bissau-guinéenne. En Guinée-Bissau, les services de sécurité avaient également été mobilisés aux frontières du pays, avec diffusion de la photo du fugitif, depuis le lancement d'un avis de recherche par la Mauritanie, a indiqué Samba Na N'Sil, porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Kamel D./Agences



Corée du Nord

Pyongyang est une «menace contre le monde», estime Kerry

■ La Corée du Nord est une «menace contre le monde», a déclaré hier à Pékin le secrétaire d'État américain, les États-Unis et la Chine assurant s'être entendus à minima pour tenter d'aboutir à une résolution de l'ONU après le quatrième essai nucléaire de Pyongyang.

Par Ali O.

Le régime nord-coréen «pose une menace manifeste, une menace déclarée contre le monde», a lancé John Kerry lors d'une conférence de presse avec son homologue chinois Wang Yi, après cinq heures de consultations. «Les États-Unis feront ce qui est nécessaire pour protéger notre pays ainsi que nos amis et alliés dans le monde», a averti le secrétaire d'État. John Kerry, qui effectuait sa première visite en Chine depuis l'essai nucléaire nord-coréen de début janvier, a indiqué que les deux premières puissances mondiales étaient «d'accord sur l'importance d'une résolution de l'ONU» sur Pyongyang.

Washington et Pékin vont ainsi «accélérer (leurs) efforts aux Nations unies» pour parvenir à une «résolution forte», a ajouté le secrétaire d'État.

«Nous sommes également tombés d'accord pour que le Conseil de sécurité (des Nations unies) prenne des mesures supplémentaires et vote une nouvelle résolution», a renchéri le

ministre chinois des Affaires étrangères. Mais les deux dirigeants, lors d'une conférence de presse d'une heure, n'ont pas voulu entrer dans le détail du contenu d'une éventuelle résolution onusienne.

Le Conseil de sécurité avait réagi le 6 janvier en promettant dans une déclaration adoptée à l'unanimité de ses 15 membres – dont la Chine – d'alourdir l'arsenal de mesures de rétorsion contre Pyongyang.

La Chine et les États-Unis sont «engagés à travailler ensemble pour essayer de parvenir à un accord de vues sur une résolution ferme qui inclurait de nouvelles mesures significatives» afin d'enrayer le développement des «programmes illicites nucléaires et de missiles balistiques» nord-coréens, a insisté hier le secrétaire d'État américain. Mais attention, a prévenu Wang Yi, «des sanctions ne sont pas une fin en soi. La clé, c'est vraiment de résoudre le sujet». Pékin se montre d'ailleurs traditionnellement réticent à l'imposition de nouvelles sanctions. M. Wang a réaffirmé que la Chine



PH. A. D. R.

était pour une «dénucléarisation de la péninsule coréenne» mais qu'une «nouvelle résolution ne devait pas créer des tensions» supplémentaires.

«La Chine et les États-Unis partagent le même objectif (...) Nous sommes disposés à continuer à travailler dans cette direction», a ajouté Wang Yi, devant la presse locale et étrangère. Le président chinois Xi Jinping, qui a rencontré M. Kerry jeudi après-midi, a déclaré qu'«en règle générale lorsque la Chine et les États-Unis travaillent ensemble, nous pouvons accomplir de bonnes choses». John Kerry, après la visite ces derniers jours de son adjoint Tony Blinken, était venu en Chine pour lui deman-

der d'augmenter la pression sur la Corée du Nord, un pays dépendant largement de l'appui de Pékin. Pyongyang a clairement le 6 janvier avoir testé avec succès une bombe à hydrogène, une annonce que les experts internationaux ont accueillie avec le plus grand scepticisme.

Cette explosion n'en a pas moins constitué le quatrième essai nucléaire du régime le plus isolé au monde et une nouvelle violation des résolutions de l'ONU.

«C'est une menace pour n'importe quel pays dans le monde (...) C'est une menace que les États-Unis doivent prendre extrêmement sérieusement», a martelé M. Kerry, dont le pays se

targue d'être une nation de la région Asie-Pacifique.

Une zone prioritaire pour la diplomatie du président Barack Obama afin de faire contrepoids à Pékin en Asie du nord-est et en Asie du sud-est. La Chine est la principale alliée diplomatique et commerciale de la Corée du Nord, mais leurs relations se sont tendues depuis que Pyongyang persiste, contre les exhortations chinoises, à effectuer des essais nucléaires.

La visite de M. Kerry à Pékin est la dernière étape d'un tour du monde en Europe, dans le Golfe et en Asie du sud-est.

A. O.



Points chauds

Avance

Par Fouzia Mahmoudi

Revenu en conquérant il y a un an pour redresser son parti et pour tenter de remporter une nouvelle fois l'Élysée, Nicolas Sarkozy est aujourd'hui en bien mauvaise passe et sa popularité enviable par tant de responsables politiques il y a encore quelques mois est désormais en berne. Celui qui était quasi assuré lors de son retour de remporter la primaire de la droite et du centre, tant les sondages lui étaient favorables, ne serait aujourd'hui que bon second, loin derrière Alain Juppé, son ancien ministre des Affaires étrangères. En effet, Juppé creuse l'écart avec Sarkozy, selon un dernier sondage publié hier. L'ancien Premier ministre (41 %) creuse l'écart avec Nicolas Sarkozy (30 %) en vue de la primaire de la droite et du centre pour la présidentielle de 2017, à laquelle 9 % des électeurs se disent certains de participer. L'indice de participation s'établit à 9 % des électeurs qui se déclarent tout à fait certains de voter lors de la primaire, ce qui représente, selon l'Ifop «près de 4 millions d'électeurs potentiels». 91 % des personnes interrogées sont en revanche certaines de ne pas y participer, un taux stable depuis le mois d'octobre. Parmi les personnes certaines de participer à la primaire, 41 % (+3 par rapport à la précédente enquête) optent pour Alain Juppé, devant Nicolas Sarkozy, 30 % (+1), François Fillon, 12 % (stable), et Bruno Le Maire, 12 % (-2). Nicolas Sarkozy garde cependant l'avantage auprès des sympathisants Les Républicains, qui sont 42 % (+2) à vouloir voter pour lui au premier tour, devant Alain Juppé, 39 % (+2). François Fillon et Bruno Le Maire sont distancés avec 9 % d'intentions de vote (-2) chacun. En cas de second tour, Alain Juppé devancerait largement Nicolas Sarkozy, avec 62 % d'intentions de vote, contre 38 %. Les sympathisants Les Républicains opéreraient cette fois majoritairement pour l'ancien Premier ministre, avec 54 % d'intentions de vote, contre 46 % pour Nicolas Sarkozy. 90 % des proches du MoDem et de l'UDI disent vouloir voter pour Alain Juppé, contre 10 % pour Nicolas Sarkozy. Or, faute de candidat crédible et capable de gagner le scrutin présidentiel à gauche où seul Hollande semble prêt pour l'élection de 2017, beaucoup de votes de sympathisants de gauche pourraient aussi décider de sauter le pas faisant d'une victoire de Juppé une réelle possibilité et faisant donc de sa nomination comme candidat de droite une chance concrète pour sa famille politique de reprendre le pouvoir. F. M.

Nouveau naufrage en Egée, 7 morts dont 2 enfants

Les corps de sept migrants dont deux enfants, ont été repêchés hier par les autorités grecques au large de l'île de Kos après le naufrage d'un canot en provenance des côtes proches turques, selon un nouveau bilan établi par les gardes-côtes grecques.

Seuls deux personnes ont survécu, dont un homme qui a réussi à nager jusqu'à la côte d'Amoglossa de Kos, d'où il a prévenu les gardes-côtes du naufrage de leur canot à bord duquel se trouvaient au total neuf personnes, selon son témoignage.

La deuxième survivante est une femme, qui a été hospitalisée en Turquie dans un état critique. Un premier bilan des auto-

rités grecques quelques heures auparavant avait fait état de six morts et trois migrants disparus.

Le naufrage a eu lieu à 2,5 km de Kos, dans les eaux turques et des patrouilleurs turcs et grecs ont participé à l'opération de sauvetage.

Ce nouveau drame intervient juste cinq jours après le naufrage de vendredi au large de l'îlot de Kalolimnos, proche de Kos, qui a fait 45 morts, dont de nombreux enfants.

Malgré les conditions hivernales et les restrictions imposées par certains pays européens, qui ont rétabli les contrôles à leurs frontières pour empêcher le flux migratoire, les arrivées se sont poursuivies en janvier, près de 36.000 ont été

enregistrées sur les îles grecques, selon l'Organisation internationale de migrations (OIM). De retour mardi soir à Athènes d'une réunion à Amsterdam des ministres de l'Intérieur européens, où Athènes a été accusé de ne pas en faire assez pour endiguer le flux, le ministre adjoint à l'immigration Ioannis Mouzalas a dit craindre, auprès de l'AfP, la prolongation éventuelle jusqu'à deux ans des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen, comme certains pays le demandent.

Cela mettrait la Grèce dans une situation difficile, en lui faisant porter toute la responsabilité de la prise en charge des réfugiés, a-t-il dit.



Afin de susciter un «renouveau salvateur» du théâtre

Les critiques appellent à impliquer l'université

■ Les participants à une session de formation sur la critique théâtrale, ouverte au profit des journalistes, ont appelé à impliquer l'université dans le développement du théâtre algérien. Le président du comité d'encadrement, Ibrahim Nouel, a insisté, dans ce contexte, sur l'importance de la recherche scientifique dans le développement du texte théâtral et le perfectionnement de la critique théâtrale, considérés comme des «supports incontournables» de l'œuvre théâtrale.

Par Abia Selles

L'implication de l'université dans les différentes étapes de la construction théâtrale, depuis l'écriture du texte jusqu'à la critique, est de nature à provoquer un «coup de théâtre salvateur» au profit du 4^e art en Algérie, ont estimé, mardi à Constantine, les participants à une session de formation sur la critique théâtrale ouverte au profit des journalistes.

Le théâtre algérien a «besoin, aujourd'hui, d'une assistance universitaire pour relever les défis de l'heure, marqués par un envahissement des technologies de communication et d'information», ont souligné des journalistes au 2^e jour de cette formation sur la critique théâtrale organisée à l'initiative de département Théâtre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».



Les encadreurs de cette formation ont estimé, de leur côté, que le théâtre algérien qui a fait ses preuves durant les années 1980, notamment, a besoin de se «renouveler» pour ne pas être définitivement supplanté par les «bruyants spectacles de divertis-

sement» de plus en plus prisés par les jeunes.

Le président du comité d'encadrement, Ibrahim Nouel, a insisté, dans ce contexte, sur l'importance de la recherche scientifique dans le développement du texte théâtral et le per-

fectionnement de la critique théâtrale, considérés comme des «supports incontournables» de l'œuvre théâtrale.

Le théâtre algérien, qui n'a «pas beaucoup inspiré d'études scientifiques», est aujourd'hui appelé à coopérer avec l'université pour éviter le cachet peu enviable de théâtre «déjà vu et consommé», ont souligné les participants à cette session de formation consacrée au développement des techniques de la critique théâtrale chez les journalistes.

Une vingtaine de pièces théâtrales ont été réalisées dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture», mais «l'audimat» a été en deçà des prévisions, ont également considéré les participants, insistant sur «l'urgence de hisser les performances théâtrales à des niveaux supérieurs».

La culture théâtrale doit être «obtenue scientifiquement», a-t-

on aussi estimé, à l'issue d'un cours théorique sur «l'essence et la base de la critique théâtrale» animé par le D' Djamilia Mustapha-Zeggai, qui, au cours de sa communication, a appelé les journalistes à «éviter les jugements de valeur et les expressions véhémentes dans leurs critiques journalistiques».

Cette session de formation qui se poursuivra jusqu'à samedi, donnera lieu à des représentations théâtrales suivies d'analyses critiques et de débats autour des œuvres proposées.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 30 janvier :

Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi.

Ezzouat Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 28 janvier :

Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février :

Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massama Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 4 février :

Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Théâtre national

Mahieddine-Bachtarzi

Jeudi 28 janvier à 19h :

Concert du groupe mexicain Corason de Mexico, dirigé par Alejandro Pinto.

Prix du billet : 500 DA.

Théâtre régional de Constantine

Jeudi 28 janvier à 19h :

Concert de l'Orchestre symphonique national algérien, sous la direction du maestro Volodymyr Sheiko et avec la participation exceptionnelle de Louiza Hamadi (piano), de la soprano Olha Fomichova et du ténor Dmytro Kuzmin.

Centre culturel Aïssa-Messaoudi

Jeudi 28 janvier à 19h :

Concert «Mélodies arabes et brise flamenco», par Cani Mirzo et Neila Benbey.

R.I.

«El Aâr el moustââr» de Houari Mesri

Le réalisateur achève le tournage du film

Le réalisateur Houari Mesri vient de terminer le tournage de son nouveau film «El Aâr el moustââr» (la souffrance empruntée) qui raconte la souffrance et la marginalisation qui frappent un jeune atteint du sida.

Tiré du roman «Rihlat faracha» (Voyage d'un papillon) de Linda Berbadj, le film de 80 minutes, tourné en 15 jours, sera présenté dans deux mois au public de Mila, a

indiqué le réalisateur à l'APS, mettant l'accent sur le rôle qui incombe aux imams en matière de sensibilisation contre les fléaux et la marginalisation d'autrui.

En marge de la présentation de séquences du film à la résidence d'hôtes de la wilaya, Houari Mesri s'est félicité des «conditions idoines ayant entouré le tournage» et du «soutien» apporté par les autorités locales lors des prises de vue effec-

tuées en plusieurs endroits de la wilaya dont le site archéologique du vieux Mila.

Montée par une entreprise privée de production cinématographique, cette fiction a mis à contribution des artistes de l'association du théâtre libre Milev 86 parmi lesquels Amine-Mohamed Dahmani (qui a interprété le rôle principal), Abderrahmane Bendjazia et Mohamed Bouras.

F.H.

Afin de «promouvoir les arts plastiques»

Un concours de peinture au nom d'Ahmed Asselah

La fondation Asselah-Ahmed et Rabah organise un concours de peinture à l'occasion de la commémoration du 22^e anniversaire de l'assassinat de l'ancien directeur de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger, Ahmed Asselah, et de son fils Rabah, a indiqué hier la fondation dans un communiqué.

Ce concours, qui vise selon ses initiateurs à «promouvoir les arts plastiques», est ouvert aussi bien aux peintres professionnels qu'aux peintres amateurs.

Les artistes désirant y participer doivent déposer, entre le 1^{er} et le 28 février prochain à l'adresse de la fondation au Bd Zighout-Youcef à Alger, une pein-

ture au thème libre, n'excédant pas un format de 150 cm sur 130 cm.

Un jury composé de sept membres dévoilera, le 3 mars prochain, les œuvres présélectionnées pour ce concours sanctionné par deux prix d'une valeur de 200 000 DA pour les professionnels, et de 100 000 DA pour

les amateurs.

Les noms des lauréats seront dévoilés le 5 mars 2016, soit 22 ans jour pour jour après ce double attentat terroriste perpétré dans l'enceinte même de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger.

M.K.

Renaud de retour

«Toujours debout» dans les bacs

Cette fois, c'est la bonne. Le retour de Renaud est définitivement acté aujourd'hui avec la sortie de *Toujours debout*, le premier single de son futur 16^e album – sept ans après Molly Malone, en 2007. L'occasion pour le chanteur de l'assurer à ses fans et aux autres : il est «toujours vivant».

«Je pète la forme», assurait Renaud au début du mois de janvier. Le chanteur compte bien le prouver avec son nouveau single, disponible dès aujourd'hui : *Toujours debout*. L'interprète de *Mistral Gagnant* (la chanson préférée des Français) a choisi de

revenir sur le devant de la scène avec un titre qui scande sa bonne santé – un moyen, peut-être, d'exorciser définitivement ses vieux démons et la peur de ne plus jamais pouvoir chanter.

«Toujours vivant, rassurez-vous, clame-t-il. Toujours la banane, toujours debout. J'suis retapé, remis sur pied, droit sur mes guiboles, ressuscité». Renaud n'oublie toutefois pas combien il lui a été difficile de concrétiser ce come-back, mais parle avec humour de ses problèmes passés avec l'alcool : «Que celui qui n'a jamais titubé me jette la première bière», chante-t-il dans *Toujours*

debout.

S'il a déjà honoré Michel Delpech en interprétant *Marianne*, Renaud évoque à nouveau dans *Toujours debout* les décès autour de lui – comme pour conjurer un sort qu'il aurait définitivement évité. «Tous ceux qui tombent autour de moi, c'est l'hécatombe, c'est Guernica», lance le chanteur. Après un hommage à *Charlie Hebdo* place de la République début janvier, Renaud a promis que son futur album, prévu pour le printemps, reviendrait sur les attentats qui ont touché la France en 2015.

R.I.

Coup-franc direct

Une crise et des interrogations

Par Mahfoud M.

Le vieux club constantinois, le CSC, vit une situation très difficile avec ce qui arrive avec les dirigeants et surtout le président de la SSPA. On est au troisième patron qui quitterait son poste après des frictions avec ses proches collaborateurs. Mais, qu'est-ce qui fait qu'il y ait à chaque fois de telles démissions et que cette instabilité persiste ? Il faut savoir que ce problème devient récurrent depuis la prise en main du club par une filiale de la Sonatrach. Pourtant, cela devait rassurer les Constantinois que leur club soit pris en main par une importante société qui mettrait fin aux ennuis financiers de ce club. Mais, et apparemment, c'est le contraire qui se produit et que l'argent qui coule à flot dans ce club ne profite vraiment pas aux joueurs, ni au staff technique dans le souci d'améliorer les performances du club mais il profiterait plutôt à d'autres parties qui trouvent leur compte et ont des avantages qu'ils n'auraient pas pu avoir si le club n'était pas sponsorisé par cette grosse firme. Le club devrait donc éviter ce genre de frictions et ramener la quiétude dans son sein pour améliorer sa situation et connaître un meilleur avenir car cette situation ne fait qu'empirer les choses. **M. M.**

CS Constantine

Le directeur général déjà sur le départ

LE DIRECTEUR général du CS Constantine Abdelkrim Hamiti, fraîchement nommé aux commandes du club de Ligue 1 algérienne de football, prépare déjà son départ de son poste dans les prochaines heures, a-t-on appris mardi de son entourage. La décision d'Hamiti de quitter le navire constantinois fait suite à la mauvaise tournure qu'a prise la réunion tenue la veille avec les membres du Conseil d'administration issus de Tassili Airlines, la filiale de Sonatrach qui dispose de la majorité des actions de la société sportive par actions du CSC. Au cours de cette réunion, Hamiti, qui avait succédé à Omar Bentobal, a été critiqué notamment pour les deux transferts qu'il a réalisés au cours du mercato d'hiver en engageant les défenseurs Farid Mellouli et Sofiane Cherfa, avec de surcroît, de gros salaires, précise la même source. Les membres du Conseil d'administration ont interdit également au directeur général d'exploiter la somme de 18 millions DA dont vient de bénéficier le club de la part d'un sponsor, pour payer les deux nouvelles recrues. Constatant qu'il n'avait pas les coudees franches, Hamiti a pris la décision de jeter l'éponge. Une décision qu'il compte annoncer lors d'une conférence de presse prévue pour les prochaines heures. Depuis que Tassili est devenu l'actionnaire majoritaire du CSC en décembre 2012, des changements fréquents sont opérés au niveau des commandes administratives du vieux club de Cirta qui patauge dans le bas du classement de la L1.

Sports collectifs (handball-basket-ball-volley-ball)

Annulation de la menace de boycott

LES CLUBS des championnats nationaux de basket-ball, de Volley-ball et de handball, ont décidé d'annuler leur menace de boycotter le prochain week-end sportif, après le gel de l'article 6 du décret exécutif N 15-74 du 26 février 2015, a indiqué à l'APS le président de la section de basket-ball du NA Hussein Dey, Djamel Benalioua, porte-parole des clubs contestataires. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion qui s'est tenue ce mardi entre les responsables de clubs contestataires et le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, pour réclamer la suppression ou le gel de l'article 6 du décret exécutif N 15-74 du 26 février 2015. «Le ministre de la

Jeunesse et des Sports a été attentif à nos doléances et a décidé de geler l'article 6 ainsi que la création d'une commission mixte, MJS-représentants de clubs, pour trouver un terrain d'entente et une formule adaptée à la situation», a précisé le même responsable. L'article 6, applicable à partir de février prochain, prévoit des sanctions pénales contre chaque responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète. «La plupart des athlètes sont des étudiants et ces indemnités leur permettent de subvenir à leurs besoins. Avec cet article, beaucoup d'athlètes qui sont les acteurs concernés, vont arrêter leur carrière», avait regretté Benalioua.

Tennis/Championnat d'Afrique U18

L'Algérie représentée par cinq athlètes en Tunisie

CINQ joueurs de tennis (2 garçons et 3 filles) représenteront l'Algérie au Championnat d'Afrique U18, prévu du 8 au 13 février 2016 à Tunis (Tunisie), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT) ce mardi. Les cinq représentants algériens sont : Youcef Rihane et Toufik Sahtali chez les garçons, et Inès Feryel Ibbou, Hanine Boudjadi et Lynda Benkaddour chez les filles. Les athlètes de la sélection algérienne seront encadrés par l'entraîneur national Hakim

Noudjim, alors que Kheir Kefi sera chef de délégation en Tunisie», précise la même source. Le départ de la délégation algérienne à Tunis est prévu le 7 février. Son retour à Alger est programmé le 14 du même mois, soit le lendemain de la fin de la compétition. La championne d'Afrique en titre, Inès Feryel Ibbou, devrait précéder la délégation algérienne en Tunisie, puisqu'elle devrait rallier Tunis dès le 29 janvier courant, pour participer à un tournoi international, à Hammamet.

Ligue I/Matches avancés (18^e journée)

L'ASMO et le CSC pour la confirmation

■ Deux matchs avancés sont programmés pour ce vendredi pour le compte de la 18^e journée de la Ligue I Mobilis et qui opposeront respectivement l'ASMO à l'USMH et le CSC à l'ESS. Auteur d'un nul flatteur (1/1) à Alger face au Nasr d'Hussein-Dey, l'ASM Oran se devra de confirmer pour ce match face à un autre club algérois, l'USMH, qu'il affrontera cette fois-ci dans son antre du stade Bouakeul d'Oran.

Par Mahfoud M.

Les gars de la Medina Djedida devraient faire tout ce qui est de leur possible pour l'emporter dans ce match très important. La formation locale sera privée, faut-il le souligner, de son entraîneur, Nabil Medjahed, a été suspendu pour six mois après avoir été accusé d'insulter les officiels du dernier match face au NAHD. Cela pourrait influencer sur les joueurs qui seraient sans doute déconcentrés, mais les joueurs feront tout ce qui est de leur possible pour l'emporter dans ce match qui reste très important pour eux, d'autant plus qu'il s'agira d'un match à six points pour tenter de sortir de la zone des reléguables. Toutefois, cela ne sera pas une mission facile pour les locaux, d'autant plus que les visiteurs souhaitent réussir un résultat probant pour garder leur position tout proche du groupe de tête. Les coéquipiers de Younes qui viennent de régler leur problème financier et ont touché leurs dus feront tout ce qui est de leur possible pour revenir avec le meilleur résultat possible. Dans l'autre match avancé, le CS Constantine qui est revenu aussi de son nul de son déplacement à Oran face au MCO devra aussi remporter sa rencontre face à l'ES Sétif dans le derby de l'Est qui s'annonce palpitant. Les gars



Les Asémistes face à une mission délicate

du Vieux Rocher sont dans une situation qui ne leur permet pas d'enregistrer un autre faux pas à domicile et se doivent, de ce fait, l'emporter dans une rencontre qui ne sera pas une partie de plaisir. Les Constantinois feront tout pour l'emporter et donc se sortir de cette situation de crise.

Toutefois, ils doivent faire très attention à cette équipe sétifienne qui ne compte pas se laisser faire. **M. M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi 29 janvier 2016 :
ASMO-USMH (15h)
CSC- ESS (16h)

Ligue II Mobilis (18^e Journée)

Le leader en danger

Le leader de la Ligue II Mobilis, L'O Médéa, sera en danger lors de cette 18^e journée étant donné qu'il se rend à Bordj Bou Arreridj où le CABBA l'attendra de pied ferme. Les gars du Tétré savent ce qui les attend lors de cette empoignade qui ne sera pas du tout une partie de plaisir d'autant plus que les locaux souhaitent sortir de cette situation difficile et se doivent, eux aussi, de réussir ce match qui se joue chez eux. L'USM Bel Abbès aura la mission quelque peu délicate en recevant

la formation de la JSM Skikda qui ne sera pas facile à manipuler. Les gars de la Mekerra sont dans l'obligation de l'emporter et de prendre les trois points tant en espérant la victoire de Médéa pour reprendre le fauteuil de leader. Le match qui opposera la JSM Béjaïa au Paradou AC sera sans aucun doute le choc de cette journée. Les Béjaïouis sont décidés à l'emporter d'autant plus qu'ils accusent un certain retard par rapport aux autres concurrents directs pour l'accession en

Ligue I. Toutefois, il leur sera difficile de battre cette équipe du Paradou qui ne sera pas une victime facile. **A.M.**

LE PROGRAMME :

Vendredi 29 janvier 2016 à 15h :
USMBA-JSMS
JSC-USMHH
MCS-OMA
CABBA-OM (Jeudi 28 Janvier)
ASK-MCEE
ASO-ABS
JSMB-PAC
CAB-CRBAF

Ligue 1 (21^e journée)

MCA-USMH maintenu au stade du 5-Juillet

Le derby entre le MC Alger et l'USM Harrach prévu le 26 février comptant pour la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football est maintenu au stade du 5-juillet (18h00) en dépit du huis clos, a indiqué mardi le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj. «En dépit du huis clos imposé au MCA, cette rencontre est maintenue au stade du 5-Juillet. A aucun moment, nous avons songé à délocaliser ce match au stade Omar-Hamadi

en raison de l'absence du public», a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. La commission de discipline de la LFP a infligé quatre matchs à huis clos dont deux avec sursis au MC Alger suite aux incidents qui se sont produits lors de sa rencontre face au RC Relizane (1-0), disputée samedi dernier pour le compte de la 17^e journée de Ligue 1. Outre l'affiche face à l'USMH, le Doyen devra également accueillir l'USM Blida (19^e

journée) à huis clos, au stade Omar-Hamadi. Par ailleurs, Kerbadj a révélé que la mesure prononcée en début de saison qui stipulait qu'un club est passible de terminer la saison sans son public dans le cas d'un troisième huis clos «n'a pas été entérinée par le Bureau exécutif de la LFP lors de la dernière réunion». Le MCA pourra bénéficier donc de l'apport de ses supporters à partir de la 24^e journée lors du derby face au NA Hussein Dey.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

72 enfants malades évacués

Incendie dans un service de pédiatrie à Sétif

UN INCENDIE s'est déclaré hier dans un magasin de stockage de matériels réformés situé près du service de pédiatrie de l'ancien hôpital Mère-Enfant de Sétif, nécessitant le transfert de 72 jeunes malades dans un autre bâtiment de la structure, a-t-on constaté. Aucun blessé n'est à déplorer, même si une dizaine de malades, incommodés par les fumées dégagées par l'incendie, ont été rapidement pris en charge par les équipes médicales sur place.

Les éléments de la Protection civile de l'unité principale de Sétif, située à quelques centaines de mètres de l'hôpital, ont été dépêchés sur les lieux et ont pu maîtriser le feu et éviter tout risque de propagation. Selon le directeur général du Centre hospitalo-universitaire (CHU), Noureddine Belkadi, rencontré sur place par l'APS, il s'est agi d'un «début d'incendie dont les causes restent pour le moment indéterminées».

Yanis G.

Dans l'ouest du pays

Près de 13 quintaux de kif saisis

UNE QUANTITÉ de 12,9 quintaux de kif traité a été saisie mardi soir, dans deux opérations distinctes dans l'ouest du pays, par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris hier à Oran auprès de ce corps sécuritaire. Exploitant des renseignements, les gendarmes de la compagnie territoriale de Mechria (Naâma) ont arrêté sur la route reliant El Biodh à Rdjem Demouche (Sidi Bel-Abbès) deux narcotrafiquants transportant à bord d'un camion 12,4 quintaux de kif traité, dissimulés sous des bottes de foin. Cette opération s'est soldée également par l'ar-

restation de leur acolyte qui leur servait d'éclaireur à bord d'un véhicule touristique, a ajouté la même source, notant qu'une enquête est ouverte sur cette affaire par la brigade la GN d'El-Biodh. A Relizane et agissant sur renseignements, les gendarmes du peloton de la sécurité routière de Belacel-Bouzegza et ceux de l'escadron de sécurité routière du groupement territorial, en dispositif de barrage permanent sur l'autoroute Est-Ouest, ont interpellé deux narcotrafiquants transportant, à bord d'un fourgon, 49,9 kilos de kif traité dissimulés sous les sièges.

Hamid F./APS

Affaire Sonatrach 1

Le verdict rendu mardi

LE VERDICT relatif à l'affaire Sonatrach 1 dans laquelle sont impliquées 19 personnes, dont quatre sociétés étrangères et nationales, sera rendu mardi prochain à 14h00, a indiqué hier le juge Mohamed Reggad.

Le tribunal criminel d'Alger, où s'est déroulé le procès 24 jours durant, rendra son verdict

mardi prochain après délibérations, a précisé le président de cette instance, le juge Mohamed Reggad. Le procès de l'affaire Sonatrach 1 dans laquelle sont impliquées 19 personnes pour corruption a débuté le 27 décembre 2015 au niveau du tribunal criminel d'Alger.

Y. B.

Emploi et logement à Kherrata

Des jeunes bloquent la route

DES DIZAINES de jeunes sans emploi ont investi hier la RN 9 qu'ils ont obstruée au niveau du tunnel. Cette action de protestation a provoqué une paralysie totale du trafic pendant plusieurs heures sur cet important axe routier. Les protestataires exigent la satisfaction de deux revendications, à savoir l'attribution de logements sociaux et des emplois au niveau de l'hôpital et l'ADE. Ils déclarent avoir saisi l'APC et la daïra il y a de longs mois et que leurs doléances sont restées sans suite. De son côté, le président de l'APC de Kherrata nous dira que «le chômage est un problème national». A noter que les logements réalisés au profit de l'APC ne sont pas encore distribués faute de VRD. L'APC dispose de 268 logements sociaux et 265 unités de type LPA et a bénéficié de 600 aides à l'habit dural (Fonal). En matière

de chômage, «le bureau de l'Agence nationale d'emploi (Anem) à Kherrata a réalisé près de 2 000 placements de jeunes chômeurs dans différentes branches, dans le secteur privé et public en 2015, sur un nombre de demandeurs d'emploi estimé à 4 356 personnes au total», nous dira M. Métdji, responsable de l'annexe, «avec un taux de plus de 48% en 2015 en dépit de la pauvreté du bassin d'emploi de la région», ajoute-t-il. On retrouve 1 656 placements dans le cadre classique, 173 dans le cadre du CTA et 129 en DAIP. En 2016, l'Anem a réalisé 234 placements dans la formule classique. L'agence locale englobe, faut-il le souligner, huit communes de l'est de la wilaya, à savoir Kherratra, Souk El-Tennine, Aït Smail, Bordj Mira, Melbou, Darguina, Draï El-Kaïd, etc.

H. Cherfa

VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Prétendu détournement de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis

La Commission européenne rejette les allégations mensongères

■ Aucune mission d'audit concernant l'aide humanitaire accordée par l'Union européenne (UE) aux réfugiés sahraouis des camps de Tindouf en Algérie n'a été planifiée, a affirmé la Commissaire européenne en charge du Budget et des ressources humaines, Kristalina Georgieva, rejetant une nouvelle fois les allégations mensongères sur le détournement de cette aide.

Par Rym Y.

«**P**as moins de 24 missions de suivi et de monitoring ont été effectuées durant l'année 2015 par la Commission européenne dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf. Les représentants de la Commission sont présents sur les lieux deux semaines par mois. Dans ce cadre, la Commission européenne n'a planifié aucune mission d'audit», a-t-elle déclaré devant la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen.

La Commissaire européenne a également affirmé, lors de son audition sur la décharge du budget général de l'UE pour l'année 2014, que la Commission participe «activement» aux réunions de coordination sectorielles, qui se tiennent régulièrement à Alger et à Tindouf, sur les aspects liés à la santé, à l'assistance humanitaire, à l'assainissement et à l'hygiène de l'eau et à la sécurité.

La vice-présidente de la Commission européenne a exhorté, à l'occasion, les Etats membres de l'Union à accroître leur part dans les efforts engagés par l'UE en matière de fourniture d'aide aux réfugiés sahraouis.

M^{me} Georgieva qui répondait à des questions écrites qui lui ont été adressées par des eurodéputés, vient ainsi mettre fin, de manière cinglante, aux allégations mensongères du Maroc, accusant les représentants du Front Polisario et l'Algérie de détourner «systématiquement» et «massivement» l'aide humanitaire

destinée aux réfugiés sahraouis.

La présentation en juillet dernier devant le Parlement européen de l'état réel du dispositif de l'aide de l'UE aux réfugiés sahraouis, basé sur plus de 30 rapports d'audit, a contrebalancé les allégations marocaines de «détournement d'une partie de l'aide européenne destinée aux populations sahraouis dans les camps de réfugiés».

Dans son intervention devant la Commission du contrôle budgétaire au Parlement européen, le directeur général de l'aide Humanitaire et de la Protection civile (ECHO), le Danois Claus Serensen, a démonté les arguments «spécieux» de la présidente de la Commission du contrôle budgétaire, l'Allemande Ingeborg Grasse, qui avait convoqué la session spécialement pour remettre sur le tapis un rapport daté de 2007 et qui

pointe un détournement de l'aide humanitaire aux réfugiés sahraouis.

Cette dernière avait effectué en avril dernier une visite à Dakhla (ville occupée du Sahara occidental) en compagnie du président du groupe d'amitié avec le Maroc, n'a eu de cesse de ressasser ces «rumeurs répandues au Maroc», selon les propos de M. Serensen.

Le DG de l'ECHO a présenté le dispositif de contrôle de l'acheminement de l'aide européenne, dispositif qualifié d'extrêmement «rigoureux» et «complet», preuve à l'appui.

S'appuyant sur des arguments solides, le responsable de l'ECHO avait précisé à l'assistance que «l'opération se déroule depuis 2003 avec l'établissement de 36 rapports d'audit dont 8 réalisés sur place dans les camps sahraouis».

R. Y.

France

Démission de la ministre de la Justice

LA MINISTRE française de la Justice, Christiane Taubira, a remis sa démission au président François Hollande, a annoncé hier la présidence française dans un communiqué.

«Parfois résister c'est rester, parfois résister c'est partir (...) Pour le dernier mot à l'éthique et au droit», a commenté Christiane Taubira sur Twitter. La démission de la ministre âgée de 63 ans, caution de gauche au gouvernement de Manuel Valls et honnie par la droite qui l'accuse de laxisme, intervient alors que le Premier ministre doit présenter ce mercredi aux députés le texte définitif du projet de réforme constitutionnelle sur l'état d'urgence et la déchéance de nationalité que la ministre désapprouve. François Hollande et Christiane Taubira «ont convenu de la nécessité de mettre fin à ses fonctions au moment où le débat sur la révision constitutionnelle s'ouvre à l'Assemblée nationale, aujourd'hui (mercredi) en commission des lois», écrit l'Elysée dans un communiqué. Elle est remplacée par Jean-Jacques Urvoas, 56 ans, un proche de Manuel Valls, spécialiste des questions de sécurité, qui présidait jusqu'à ce jour la commission des lois à l'Assemblée nationale.

K. L./APS